



## COMMUNIQUE DE PRESSE

**En 2020, le Syndicat ENERGIES VIENNE a lancé un programme de près de 1 200 audits énergétiques des bâtiments des collectivités adhérentes sur une durée de 5 ans. Il permet d'identifier les bâtiments publics les plus énergivores et de proposer aux collectivités les scénarios recommandés de travaux de rénovation énergétique. Le programme est également construit pour assister les collectivités dans la détermination des travaux à réaliser et leur ouvrir l'accès à un financement complet avec des avantages significatifs pour les inciter à choisir les scénarios les plus performants.**

### **Une campagne d'intérêt public...**

Cette campagne permet d'orienter l'ensemble des collectivités, petites et grandes, vers une démarche d'économies d'énergie et d'économies financière. Elle permet aussi de faire prendre conscience des émissions de gaz à effet de serre qui pourraient être évitées grâce à la rénovation énergétique des bâtiments. La majorité des petites communes ne se seraient pas lancées d'elles-mêmes dans cette aventure « énergétique ». L'accompagnement proposé par le Syndicat ENERGIES VIENNE constitue donc une réelle opportunité pour les collectivités. Avec les audits énergétiques réalisés par l'un des 5 bureaux d'études retenus, les collectivités bénéficient d'un outil clé en main : étiquettes énergétiques de leurs bâtiments, préconisations selon trois niveaux de scénario avec leurs estimations financières. Cette campagne d'audits est co-financée par des fonds FEDER à hauteur de 650 k€ complétés de la même somme financée par le Syndicat ENERGIES VIENNE. La qualité de l'audit réalisé est supervisée par un chargé d'études thermiques missionné sur le suivi des bureaux d'étude et la vérification de l'analyse réalisée



### **... pour rendre les bâtiments publics et leur usage efficaces et économes en énergie...**

Il est temps ensuite d'envisager le projet de travaux de rénovation. Bien souvent, cette opération est plus complexe que prévu parce qu'elle intègre également des travaux complémentaires comme ceux liés à l'accessibilité du bâtiment. C'est justement pour prendre en compte la vision complète de la rénovation que le Syndicat ENERGIES VIENNE n'a pas souhaité limiter son dispositif aux seuls travaux de rénovation énergétique. Pour guider les collectivités qui le souhaitent, un accompagnement est également prévu avec un collaborateur dédié du Syndicat, chargé de suivi des travaux, présent pour aider à définir le périmètre du projet et l'enveloppe des travaux nécessaires.

**...avec un accompagnement financier robuste et adapté à toutes les situations...**

Une fois le projet déterminé, il faut trouver et dégager les ressources pour le mettre en œuvre. Le financement n'est pas une chose facile sur une rénovation importante, surtout pour atteindre des niveaux d'économie d'énergie de plus de 50%. « C'est pourtant la clé de la réussite, insiste Jacques Deschamps, Président du Syndicat d'énergie. Nous ne pouvions pas envisager de mener un tel programme sans prévoir également des solutions de financement ». Le Syndicat a décidé d'affecter une somme significative à cette opération, prenant en charge 25% du coût des travaux HT. « Pour le complément, nous sommes allés chercher des ressources financières auprès de partenaires bancaires sous forme de prêts. A ce jour, 2 banques font déjà partie de l'aventure, la Banque des Territoires et le Crédit Agricole Touraine Poitou. Le Syndicat a décidé de prendre en charge les intérêts. Cela nous permet de proposer le financement des 75% restants, sous forme d'une avance remboursable à taux 0, les premiers remboursements pour les communes intervenant au bout de 2 ans, après avoir commencé à réaliser vraiment les économies escomptées » se réjouit le Président, conscient des difficultés des collectivités et en particulier des nombreuses communes rurales adhérentes au Syndicat ENERGIES VIENNE.

**...et une assistance à maîtrise d'ouvrage pour conduire les collectivités au bout de leur projet !**

Enfin, cette opération doit conduire à des travaux de qualité qui seront eux aussi encadrés par un dispositif financé par le Syndicat d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Avec un tel dispositif, le Syndicat ENERGIES VIENNE a mis le pied sur l'accélérateur de la sobriété énergétique des bâtiments publics et souhaite continuer à accompagner au mieux les collectivités de la Vienne et leurs habitants vers une plus grande prise en compte des enjeux essentiels de la transition énergétique.

Contact presse : Virginie LORENTZ – [virginie.lorentz@energies-vienne.fr](mailto:virginie.lorentz@energies-vienne.fr) – 06 87 68 22 08

## Tous unis pour accompagner les collectivités

### Des partenaires pour contribuer au financement de la campagne d'audits énergétiques...

Dans le cadre de la construction de sa campagne, le syndicat a étudié la possibilité de mobiliser des aides publiques pour contribuer au financement de cette action. Une demande de fonds européens du programme opérationnel FEDER a été réalisée et obtenue pour la réalisation des audits énergétiques sur le patrimoine bâti des collectivités dans le cadre d'un marché public auprès de bureaux d'études et la coordination de l'action et l'appui technique des collectivités par le Syndicat ENERGIES VIENNE, avec 2 Equivalents Temps Plein (ETP) mobilisés dans le cadre de cette action sur la période portant du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2022. Le montant de la subvention sollicitée s'élève à 650 000 € soit 50% des dépenses du programme sur une période de 3 ans (le solde du programme étant pris en charge à 100 % par le Syndicat ENERGIES VIENNE pour ses collectivités adhérentes).



**UNION EUROPÉENNE**  
Fonds Européen de Développement Régional

### ...pour financer l'avance remboursable...



**La Banque des Territoires signe la première convention en France de financement intracting mutualisé avec le Syndicat Energies Vienne.** Ce dispositif vertueux permet le financement des travaux de rénovation énergétique du patrimoine public des collectivités du département de la Vienne et favorise leur accélération. Cette signature s'inscrit dans le cadre la mise en œuvre par la Banque des Territoires de l'axe prioritaire « transition écologique » du plan de relance de la Caisse des Dépôts et dans le vaste programme de rénovation du patrimoine bâti des collectivités locales, prévu sur une durée de dix ans, initié par le Syndicat ENERGIES VIENNE.

**Le Crédit Agricole Touraine Poitou a répondu présent pour participer à cette aventure XXL.** Il était essentiel de trouver des partenaires financiers solides et impliqués dans le domaine de la transition énergétique. Et c'est tout naturellement que le Crédit Agricole Touraine Poitou s'est positionné pour mettre à disposition une enveloppe 8 millions d'Euros. Cela permettra au Syndicat ENERGIES VIENNE de proposer aux communes qui le souhaitent de financer les 75% de l'investissement restant grâce à une avance qui en pratique devra pouvoir être remboursée grâce aux économies réalisées (pour mémoire a minima de 50% de la consommation).



### ... et pour accompagner les collectivités dans la mise en place des travaux



Lancement d'un marché public financé et coordonné par le Syndicat ENERGIES VIENNE relatif à l'«Assistance d'ouvrage pour la rénovation énergétique des bâtiments publics».

Et signature d'un partenariat avec l'Agence des Territoires de la Vienne pour assister le Syndicat ENERGIES VIENNE dans l'accompagnement des collectivités et mettre en place les outils nécessaires à la bonne réalisation de leurs travaux.

## L'exemple de la commune de Brux



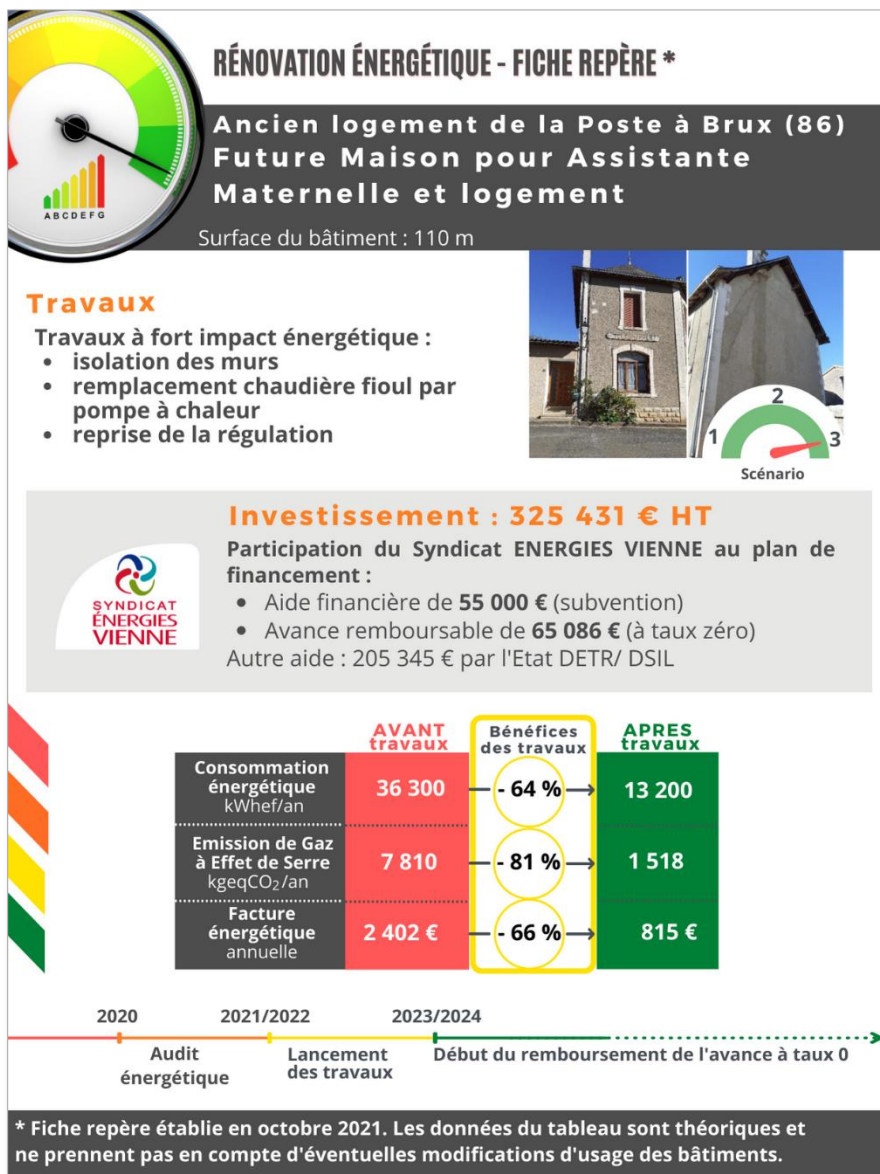
« La Commune a pour projet de redynamiser économiquement son centre bourg et plus généralement l'organisation urbaine autour de son église, monument historique. Cette opération doit donc passer par un changement de destination des locaux communaux, occasion idéale de procéder à une rénovation architecturale et énergétique de certains d'entre eux.

C'est pourquoi La collectivité a fait appel au CAUE 86 pour réaliser un audit de l'ensemble des bâtiments dont elle est propriétaire et d'un site qu'elle a acquis depuis en plein centre bourg et disposer ainsi d'une vision d'ensemble et d'un outil d'aide à la décision concernant sept sites communaux.

Dans le même temps elle a saisi l'opportunité de faire réaliser, grâce au Syndicat ENERGIES VIENNE, un audit énergétique très précis de chacun de ses bâtiments.

A la suite de ces audits un certain nombre de projets ont mûri.

Un premier projet consiste à rénover et transformer l'ancien bureau de poste, son logement et la grange attenante en Maison des Assistants Maternels au rez-de-chaussée (une association porte le projet, 3 emplois d'assistantes Maternelles créés). Au premier étage et dans les combles nous souhaitons aménager un logement de type T2+. »



### Les bénéfices pour la commune

- La création de 3 emplois dès l'ouverture
- Un service pour nos jeunes parents en attente d'une solution pérenne de garde des jeunes enfants et la garantie d'une scolarisation naturelle à BRUX pérennisant l'école.
- Un bâtiment exemplaire de ce que nous souhaitons réaliser dans le centre bourg, construit avec des matériaux biosourcés et un mode de chauffage respectueux de l'environnement.
- Le renforcement de l'attractivité de notre commune
- La création d'un logement moderne peu énergivore.
- Des ressources financières nouvelles
- Des économies d'énergie substantielles grâce au plan de rénovation énergétique globale de l'ensemble de bâtiments (grange, logement, bureau de poste son étage et ses combles).



# TOUS UNIS POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS

## Dossier de presse

vendredi 29 octobre 2021





## Edito

**Jacques Deschamps**  
Président du Syndicat  
ENERGIES VIENNE

Les Accords de Paris pour le Climat, les nouveaux textes de la Commission Européenne visant à réduire les émissions de GES de 55% en 2030 par rapport à 1990, la stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) visant à la neutralité Carbone en 2050, la Programmation Pluriannuelle de l'Energie, la réglementation environnementale 2020, fixent les objectifs et dessinent la trajectoire pour la transformation du paysage énergétique national et européen.

Le Syndicat ENERGIES VIENNE se devait de prendre toute sa part pour accompagner les communes en ce sens. Ce projet de vaste campagne de rénovation du patrimoine bâti public est avant tout le résultat d'un besoin exprimé par les élus locaux dans le cadre de notre commission excellence environnementale. Il faut avoir en tête qu'il n'y a pas de modèle économique pour atteindre la sobriété énergétique des bâtiments. Le Syndicat ENERGIES VIENNE a donc souhaité mettre à profit dans un modèle d'économie circulaire évident, les ressources générées grâce à la présence de son Groupe d'entreprises locales d'énergie, le Groupe SOREGIES sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'énergies.

Projet d'envergure et une projection sur 10 ans avec a minima 1.200 audits et 100 M€ de travaux. Cela va donc bien au-delà d'un mandat classique. Mais l'essentiel est ailleurs, nos principales préoccupations sont bien les suivantes :

- Bien positionner chaque territoire sur la trajectoire 2050.
- Les techniques et les outils existent, il n'y a pas de raisons de ne pas y aller. Y aller c'est aussi se mettre à l'abris de tous les soubresauts du marché de l'énergie.
- Être exemplaires pour les autres acteurs du territoire, entreprise et habitants

## A propos du Syndicat ENERGIES VIENNE

---

Acteur historique du secteur de l'énergie dans la Vienne, le Syndicat ÉNERGIES VIENNE a été créé en 1923 par la volonté des communes du département afin d'apporter l'électricité dans leurs zones rurales. Depuis, le Syndicat a toujours œuvré dans le destin énergétique du territoire, grâce à la participation active de ses élus. Il regroupe aujourd'hui 223 collectivités : 217 communes, la communauté urbaine de Grand Poitiers (au nom de 35 communes) et 5 communautés de communes.

Pour elles, le Syndicat ÉNERGIES VIENNE fédère et optimise l'organisation et le développement du service public de l'énergie, ainsi que les actions de maîtrise de la demande en énergie et énergie renouvelable. Depuis plusieurs années, le Syndicat est engagé dans une démarche d'excellence environnementale : un ambitieux programme d'actions concrètes en faveur de l'exemplarité énergétique des collectivités membres. Pour remplir ces missions, le Syndicat est à la tête du Groupe SOREGIES, dont les entreprises sont présentes sur toute la chaîne de valeur de l'énergie : production d'énergies renouvelables (SERGIES), réseau de distribution (SRD), fourniture (SORÉGIES et Alterna).

[www.energies-vienne.fr](http://www.energies-vienne.fr)  @EnergiesVienne

## A propos du FEDER

---

Le fonds européen de développement régional (FEDER) intervient dans le cadre de la politique de cohésion économique, sociale et territoriale. Il a pour vocation de renforcer la cohésion économique et sociale dans l'Union européenne en corrigeant les déséquilibres entre ses régions. En France, pour la période 2014-2020, le FEDER représente 8,4 milliards d'euros consacrés à l'objectif « investissement pour la croissance et l'emploi », en vue de consolider le marché du travail et les économies régionales.

Il faut ajouter à cela 1,1 milliard d'euros sont consacrés à l'objectif « coopération territoriale européenne », qui vise à soutenir la cohésion dans l'Union européenne grâce à la coopération transfrontalière, transnationale et interrégionale.

## A propos de la Banque des Territoires

---

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux. Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

Contact presse : Pascale Artaz – [pascale.artaz@caissedesdepots.fr](mailto:pascale.artaz@caissedesdepots.fr) – Tél : 05 56 00 01 93

[www.banquedesterritoires.fr](http://www.banquedesterritoires.fr)  @BanqueDesTerr...@BdT\_NAquitaine

## A propos du Crédit Agricole Touraine Poitou

---

Banque d'1 habitant sur 2 en Vienne et en Indre-et-Loire, la Caisse régionale de la Touraine et du Poitou compte 1500 collaborateurs et 142 agences sur les 2 départements. Avec 2 clients sur 3 sociétaires et 830 administrateurs répartis dans 64 Caisses locales, son modèle mutualiste lui permet de soutenir le territoire à hauteur de plus de 1,8 Millions d'euros en 2020.

Le Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou s'engage, chaque jour, auprès des collectivités du territoire : 165 Millions d'euros de financement ont été réalisés en 2020. Plus de 8 communes sur 10 font ainsi confiance au Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou sur le département de la Vienne. Banque 2 fois verte, le Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou est également le 1<sup>er</sup> financeur de l'énergie verte, elle portera 750 Millions d'euros d'encours de financement et d'investissement à fin 2021.

[www.ca-tourainepoitou.fr](http://www.ca-tourainepoitou.fr)

## A propos de l'Agence des Territoires de la Vienne - AT 86

---

L'Agence des Territoires de la Vienne est un établissement public de mutualisation d'ingénierie territoriale au service des territoires du département de la Vienne. Forte de l'adhésion de plus de 360 collectivités représentant près de 98% des communes et de leurs groupements, elle propose ses services en matière de développement numérique, de conseil juridique, de formation des élus (partenariat AMF) et d'aménagement du cadre de vie.

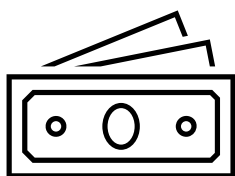
Ses plus de 50 agents interviennent tous les jours au service des élus et des agents pour contribuer au développement du territoire. Pour en savoir plus : <https://www.at86.fr/>

# Un accompagnement « clef en main » du Syndicat ENERGIES VIENNE pour pérenniser les bâtiments publics

- ✓ Prise en charge de l'audit énergétique, réalisé par un Bureau d'Etudes indépendant
- ✓ Assistance sur le choix du scénario et des travaux à réaliser
- ✓ Aide à l'investissement
- ✓ Avance remboursable à taux zéro avec un différé de 2 ans
- ✓ Assistance à maîtrise d'ouvrage



## Les principes du dispositif de l'ingénierie financière retenue par le Syndicat



- Subvention de 25 % du coût total HT des travaux\* par le Syndicat
- Avance remboursable par le syndicat, du montant du reste à charge des communes (après déduction des autres aides) avec
  - Prise en charge des intérêts par le Syndicat
  - Différé d'amortissement 2 ans
  - Remboursement du capital sur une durée fonction du programme

Financée par : 60 M€ d'emprunt & 20 M€ de fonds propres mobilisés par le syndicat dont 6 M€ de recettes au titre des CEE

\* coûts énergétiques, non énergétiques, de mises en conformité et de maîtrise d'œuvre

## Les chiffres-clés du programme

- **167** communes et **6** EPCI inscrits soit plus de 50%
- **1 200** bâtiments à auditer
- **5** bureaux d'études indépendants
- **1** ETP en 2019, **3** aujourd'hui au sein du Syndicat pour développer et accompagner la mise en œuvre
- Financement des audits énergétiques pour **1,3** millions € (50% Syndicat - 50% FEDER) 2020-2022
- Objectif de **500** bâtiments rénovés en 10 ans (avec des économies d'énergie supérieures à 50%)
- Un programme envisagé de **100** millions d'euros de travaux réalisés majoritairement par des entreprises locales du secteur du bâtiment

**Plus de 160 communes et 6 établissements publics de coopération intercommunale sont à ce jour inscrits dans la démarche**